



Commune de Manonville

**BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL DE MARS 2021**

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2021 :

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, FABIÉ Carine, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, WILLAUME Elvire.

Excusée : THIERY Maud

Michel Guenser demande à Hervé Dohr que les réunions n'excèdent pas plus de 2h30. Cette limite est approuvée par tous.

Le Maire considérant « les fuites suite au Conseil Municipal de décembre », décide de ne plus informer le conseil de l'utilisation de son droit de police.

1 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

- Maison 17 Faubourg Saint-Claude (ZC57) : la mairie n'exerce pas son droit de préemption.
- Maison rue du Pressoir (E188-E195) : la mairie n'exerce pas son droit de préemption.

2 – PLUIH

La CODECOM veut limiter à 9m2 la construction de cabanes de jardin, petit bungalow ou petit chalet dans les zones UBJ et UAJ. Plusieurs maires, dont Hervé Dohr, ont protesté contre cette réduction de surface.

3 – COMMISSIONS COMMUNALES

✓ Commission des Bois :

- Michel Guenser rappelle qu'un affouagiste ne doit pas abattre un arbre de plus de 35cm de diamètre, comme l'indique le règlement avec l'ONF.
- Le lot 5 est enclavé dans le bois, Monsieur Dolata demande une aide pour le sortir.

✓ Commission de Contrôle des listes électorales :

Rappel : les conseillers municipaux ne peuvent pas être éligibles au Tribunal de Grande Instance. Alain de Ladonchamps est délégué de l'administration, Jean-Christophe Dolata est délégué du T.G.I. Michel Guenser est délégué du conseil municipal.

✓ **Commission des Impôts directs :**

6 personnes font partie de cette commission : Nicolas Lecomte, Claude Bernard, Carine Fabié, Véronique Grosjean, Michel Guenser et Odile Lemoy. Le quorum est à 5 personnes.
La commission se réunira le lundi 15 mars à 18h, concernant le bâti.

4- **QUESTIONS DIVERSES**

✓ **Cimetière :**

-A la demande de Odile Lemoy, la CC2T fournit et installera 2 bacs, qui seront étiquetés : un composteur pour les déchets verts et un autre bac pour les pots et/fleurs en plastiques. Ils seront placés derrière le caveau provisoire, au fond à gauche du cimetière.

-Odile Lemoy et François Marchal proposent une rencontre le vendredi 12 mars à 18h sur le site du cimetière pour discuter du nettoyage et de la pose d'un grillage avec la commission des Travaux.

✓ **Etude sur le stationnement de la Crèche :**

Pour rappel, Véronique Grosjean a émis le questionnement de places « dépose-minutes », soutenue par plusieurs conseillères et conseillers. Une ébauche de questionnaires est en cours de travail (Véronique Grosjean, Carine Fabié, Elvire Willaume) à destination des usagers de la Crèche pour un sondage. Hervé Dohr a étudié sur plusieurs matins les zones de stationnements aux alentours de la Crèche. Il s'avère que 60% des personnes se garent devant chez Annie et Jeannette Lemoy, 19% le long du mur du perron, 15% devant l'ancien lavoir et 6 % devant chez monsieur Di Rezze et Rémi Lemoy.

François Marchal et Odile Lemoy souhaitent une étude plus élargie : l'embellissement, la visibilité et les stationnements dans leur globalité autour de ce carrefour Rue de la Fontaine/Rue Saint-Laurent, tout en prenant en compte la nécessité de places spéciales pour les usagers de la crèche.

Les commissions Travaux (réfèrent François Marchal) et Embellissement (référente Odile Lemoy) proposent de se réunir, avec d'autres conseillers intéressés par ce projet, le vendredi 19 mars à 18h30 pour travailler ensemble. Les riverains seront également interrogés au cours de cette étude.

✓ **Livraison de compost :**

Odile Lemoy informe d'une livraison de 15T de compost pur le vendredi 2 avril en provenance de la Communauté de Communes.

Les habitants intéressés, munis de pelle et contenants, peuvent venir se fournir, en **quantité limitée** afin que tout le monde puisse en obtenir, **le vendredi 2 avril de 15h à 18h et le samedi 3 avril de 9h à 12h**, sur le terrain de la Salle des Chapelines où le maire et des conseillers seront présents pour vous accueillir.

La commune s'approvisionnera également pour l'utilisation des bacs et des parterres fleuris.

✓ **Contrat de location d'un nouveau photocopieur :**

Le maire a signé un nouveau contrat avec LORRAINE REPRO pour un meilleur rendement d'un nouveau photocopieur, dont le montant sera de 398€ HT par trimestre, sur 21 trimestres en location (2000 copies NB et 500 copies couleurs, maintenance comprise).

LORRAINE REPRO reprend l'ancien photocopieur et nous offre 1 trimestre d'abonnement.

✓ **Chasse aux œufs :**

Pour les enfants de 0 à 11 ans, des œufs et friandises seront distribués directement chez les habitants concernés par des conseillers volontaires le **dimanche matin 4 avril** (impossibilité de réunir les enfants en cette période restrictive due au COVID).

✓ **Panneau Rue de la Fontaine :**

2 152,00€ seront versés par l'assurance pour le remplacer. Hervé Dohr demande la pose également d'un miroir en face de la route de Minorville et d'un panneau d'agglomération côté route de Noviant.

✓ **A la demande d'un habitant,** Odile Lemoy pose la question des vaccinations contre la Covid à domicile.

En effet, certaines personnes âgées rencontrent des difficultés à se déplacer même en VSL pour se rendre au Centre de Vaccination. Seul le médecin traitant peut les aider à trouver une solution plus adéquate à leur situation.

Les communes n'ont pas la compétence pour intervenir favorablement et subvenir à ce mode de système de vaccination.

✓ **MMD (Meurthe et Moselle Développement)**

Une personne de MMD a pris contact avec le Maire pour installer 4 points de comptage des voitures dans la rue Saint-Laurent cette semaine, en vue de l'étude de la traversée du village. Ensuite, en fonction des résultats, une discussion aura lieu sur la pertinence d'une mise en place de plateaux (prévus initialement, selon la MMD, pour protéger le flux piétonnier).

✓ **Site Internet**

Michel Guenser relance les habitants et surtout les responsables des associations pour alimenter le site internet de la commune. Il y a très peu de retours sur ce qui est inséré. A noter également que les nouveaux conseillers n'ont pas leur photo sur le site, ce qui pourra être réalisé au prochain conseil par Michel avec son appareil photos, à la demande de Véronique Grosjean.

Michel Guenser s'interroge également sur le devenir de la MJC, en veille depuis 2016, et pas encore dissoute. Le Maire se renseigne sur le sujet.

✓ **L'ancienne citerne de gaz**

Etant la propriété du fournisseur de gaz, cette citerne se trouve dans le jardin de la crèche (cf, bulletin d'information du mois dernier). 2 solutions existent, le fournisseur l'enlève ou elle reste sur place et neutralisée.

✓ **Bulletin d'information municipal**

Depuis le début du mandat, Odile Lemoy s'est proposée de rédiger les bulletins d'information, avec une relecture et l'accord de Hervé Dohr. Le conseil accepte que la personne rédigeant ce bulletin signe son travail.

✓ **Travaux au Réhautmoulin**

Le remplacement de tuiles du lavoir sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil pour convenir d'une date aux conseillers volontaires pour cette intervention.

La séance est levée à 23h05

Prochaine réunion de conseil : vendredi 9 avril, 20h30.

Odile Lemoy